

Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 3 numéro 3

été 2000

La causette du président



LES ESPÈCES EN PÉRIL

La biodiversité représente la grande variété des organismes vivants et les écosystèmes terrestres, aquatiques et marins dont ils font partie.

De tout temps, des espèces animales et végétales sont disparues pendant que de nouvelles apparaissent. Mais depuis un siècle, les disparitions sont de 1 000 à 10 000 fois plus rapides que par le passé.

Les écosystèmes avec tout ce qu'ils contiennent : plantes, animaux, micro-organismes, sont une source de nourriture, de vêtements, d'abris, de médicaments et d'autres produits essentiels pour l'être humain. Pour toutes ces raisons il est important de préserver les espèces sauvages et les écosystèmes afin d'améliorer la santé et la prospérité des êtres humains. De plus, les activités récréatives ou touristiques s'appuient aussi en grande partie sur la biodiversité et sur la beauté des paysages.

Vous pourrez découvrir à la lecture de notre bulletin qu'il n'y a pas qu'en Afrique que des espèces sont en péril mais qu'en Chaudière-Appalaches, dans les boisés situés à l'arrière de nos maisons, dans les lieux où nous pratiquons nos loisirs (randonnées, pique-nique, chasse, pêche) un trésor s'y cache.

Bonne Lecture

GROUPES	QUÉBEC*	CHAUDIÈRE-APPALACHES*
Poissons	11	2
Amphibiens	6	3
Reptiles	9	3
Oiseaux	22	8
Mammifères	24	5
Flore	375	59
TOTAL	447	80

*Nombre total des espèces menacées, vulnérables, susceptibles de devenir menacées ou vulnérables et espèces d'intérêt

Source : Société de la faune et des parcs du Québec

1

Table des matières

Regard sur vos projets	
Protection des espèces en péril	2
Explorez avec nous	
Profil des espèces de la région	
Chaudière-Appalaches	3-4-5
Liste des espèces	6
Actualités, agenda, fleurs, pot	7

Regard sur vos projets

PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL

Afin de protéger les espèces en péril de la région Chaudière-Appalaches, le CRECA a instauré deux projets de conservation des habitats :

Au royaume des terres humides

“Au Royaume des Terres Humides” est un recueil d’activités destiné aux élèves de 5e année du primaire qui amène l’élève à acquérir des connaissances sur l’importance des petits milieux humides et des espèces fauniques et floristiques qui y habitent. Le projet s’inscrit dans le programme des sciences du ministère de l’Éducation. Dans le cadre du projet, les élèves sont invités à signer une entente de conservation volontaire avec le propriétaire d’un petit milieu humide. Par cette entente, le propriétaire s’engage moralement à protéger et à conserver un habitat essentiel pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Pour l’année scolaire 1999-2000, le CRECA a impliqué vingt classes des commissions scolaires de l’Amiante, de la Beauce-Etchemin et de la Côte-du-Sud dans le projet. Ce sont donc autant de petits milieux humides qui sont maintenant parrainés par des groupes scolaires. Au cours de la prochaine année, le CRECA souhaite offrir le programme à l’ensemble des commissions scolaires du Québec.

Plan de conservation et de mise en valeur des milieux humides dans la région Chaudière-Appalaches

2

Le projet vise d’abord à élaborer un plan de conservation et de mise en valeur d’une quarantaine de milieux humides forestiers de la région Chaudière-Appalaches. Le plan permettra d’établir les orientations, les objectifs et les recommandations visant à préserver ces milieux.

Le projet est divisé en deux volets. Le premier volet permettra de caractériser et de sélectionner les milieux humides forestiers qui seront protégés. Un effort important sera porté vers la sauvagine et les espèces en péril. Le deuxième volet du projet vise quant à lui à établir des ententes de conservation volontaires avec les propriétaires riverains, par l’entremise des associations de lacs et de rivières. Ces ententes permettront de sensibiliser le propriétaire à la protection du milieu humide situé sur sa propriété.

Projets de la Société de la faune et des parcs dans la région

La Société de la faune et des parcs du Québec a également mis de l’avant plusieurs projets d’inventaires et de protection des espèces en péril présentes dans notre région. Par exemple, la Société participe au Comité de mise en place du plan de rétablissement du fouille-roche gris, qui vise l’élaboration d’une stratégie d’action pour en venir à améliorer le statut de l’espèce. Des inventaires de micro-mammifères, dont quatre espèces sont susceptibles d’être désignées menacées ou vulnérables, et des inventaires visant à définir l’aire de répartition de la tortue des bois sont également en cours. La Société recueille également toutes les informations relatives au couguar de l’est par le biais d’interviews et effectue un suivi des malformations des anoues des étangs de ferme.

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341

Tirage: 500 exemplaires

Coordination et rédaction : Isabelle Gauthier et Nathalie Poulin

Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.

Pour nous joindre : 2210, chemin du Fleuve, bureau 106,

Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

Tél.: (418) 834-1217 Téléc. : (418) 834-1218 Internet: creca@creca.qc.ca

Éco-Lien est imprimé sur du papier
100% recyclé «Évolution» de Rolland inc.,
une gracieuseté de :



RESSOURCES
GRAPHIQUES



BREAKEY

Explorez avec nous



PIE-GRIÈCHE MIGRATRICE

La pie-grièche migratrice est un oiseau dont la longueur varie entre 22 et 24,5 cm et son poids tourne en général autour de 45 g. Les adultes de l'espèce possèdent un bec crochu, une poitrine blanchâtre, la tête, le dos et le croupion sont gris bleuâtre. Les ailes, dont l'envergure est de 32 à 33 cm, sont noires et possèdent une petite tache blanche.

La pie-grièche migratrice est présente en Amérique du Nord seulement. En période de nidification elle fréquente le sud du Canada (sud de l'Ontario, sud-ouest du Québec, sud du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse). Le nid mesure entre 16 et 20 cm et est généralement installé dans une aubépine ou un conifère isolé à environ 2 ou 3 m du sol. Elle pond quatre à six œufs blanchâtres ou grisâtres parsemés de petites taches plus foncées. Au Québec, les milieux agricoles sont très prisés par la pie-grièche. Ils se caractérisent par une mosaïque de petites surfaces occupées par des pâturages, des champs en jachère, des champs cultivés, des milieux en régénération et des milieux forestiers.

La pie-grièche se nourrit de petits vertébrés et d'invertébrés en particulier d'insectes. Le mâle et la femelle nourrissent les oisillons, lesquels quittent le nid de 16 à 21 jours après l'éclosion. Les jeunes pies-grièches ne sont plus nourries par les parents 16 à 25 jours après leur envol.

La population québécoise ne compte vraisemblablement pas plus qu'une dizaine de couples nicheurs aujourd'hui. En vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec, la pie-grièche est désignée menacée.

Source : ROBERT, M, LAPORTE, P, Rapport sur la situation de la pie-grièche migratrice (*Lanius ludovicianus*) au Québec, série de rapports techniques no 243, Environnement Canada, Service canadien de la faune, 1995, 61 pages
Photo : GODREY, E.W., Encyclopédie des oiseaux du Québec, Musée canadien de la nature, 1990, Les Éditions de l'Homme, 621 pages

3



LYNX ROUX

Il est facile de distinguer le lynx roux du lynx du Canada, puisqu'il porte sur la queue trois ou quatre étroites bandes noires, outre une tache noire sur la face dorsale tout près de l'extrémité. Le lynx roux n'est présent que dans le sud et dans l'est du Québec. Il est à la limite nord de son aire de distribution.

Le lynx roux est un animal solitaire et territorial. Il peut s'adapter et utiliser une grande variété d'habitats. Il peut s'accommoder des déserts du Mexique et des États-Unis comme il peut habiter les forêts de conifères.

Au Québec son habitat est principalement caractérisé par la présence d'une strate arbustive dense où ses proies sont abondantes. Au Québec, les populations de lynx roux sont relativement faibles et auraient eu tendance à diminuer depuis le début des années 1970. Cette baisse pourrait être la résultante de nombreux facteurs dont l'exploitation par la chasse et le piégeage, l'altération de l'habitat et la compétition avec le coyote. L'importance relative de ces divers facteurs n'est toutefois pas connue. Le piégeage du lynx roux est interdit au Québec depuis 1991.

La Société de la faune et des parcs du Québec effectue présentement une étude sur la répartition et l'habitat du lynx roux dans la région Chaudière-Appalaches. Ceci permettra d'obtenir des données telles que l'âge de l'animal, son sexe, le lieu de capture, l'habitat, etc.

Le lynx roux fait maintenant partie de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Source : NOISEUX, F., COURTOIS, R. ET LAFOND, R., Situation du lynx roux (*Lynx rufus*) au Québec, Ministère Loisir, Chasse et Pêche, Direction de la faune et des habitats, 1989, 40 pages



FOUILLE-ROCHE GRIS

Le fouille-roche gris est un petit poisson de fond dépassant rarement 40 mm de longueur. Il a un corps allongé, mince, une queue fourchue et est de couleur sable ou olive pâle avec des mouchetures brunes sur le dos.

Au Canada, plusieurs populations sont établies tout le long du bassin inférieur des Grands Lacs et jusqu'à certains affluents du fleuve Saint-Laurent. Au Québec, l'habitat est généralement caractérisés par un fond constitué de sable, en partie couvert de gravier, galets et blocs, par une vitesse de courant faible ou nulle. Le fouille-roche gris occupe des profondeurs d'un mètre le jour mais il préfère des zones peu profondes la nuit. Un

faible courant ininterrompu est nécessaire pour assurer de sa reproduction. L'espèce est très sensible à la dégradation des habitats et est intolérante à la pollution.

Le fouille-roche gris se nourrit principalement de benthos et il y a peu de différence entre le régime alimentaire des jeunes et des adultes. La reproduction a lieu au printemps ou au début de l'été et il semble que la température de l'eau soit le facteur déclenchant la fraye. En raison de sa rareté et de sa petite taille, le fouille-roche gris est une espèce qui suscite peu d'intérêt à en juger le peu d'études qui y sont consacrées. En 1996 aucun fouille-roche gris n'a été capturé dans la rivière du Sud alors que plus de 250 individus avaient été récoltés en 1965.

Le fouille-roche est une espèce susceptible d'être désignées menacées ou vulnérables en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

Source et photo: LAPOINTE, M., Rapport sur la situation du fouille-roche gris (*Percina copelandi*) au Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, 1997, 55 pages

4



GRENOUILLE DES MARAIS

La grenouille des marais mesure entre 51 et 89 mm. Elle est souvent confondue avec la grenouille léopard. Les taches sur le dos de la grenouille des marais sont toutefois rectangulaires plutôt que rondes. Elles sont aussi disposées en rangs, deux rangs sur le dos et un rang de chaque côté du corps. Pour bien distinguer la grenouille des marais, on peut observer l'intérieur des pattes postérieures. On découvre alors la coloration jaune vif ou orangé.

La grenouille des marais est répandue en Nouvelle-Écosse, dans le sud et l'est de l'Ontario et au sud des Grands Lacs. Elle a une faible distribution au Québec contrairement à la grenouille léopard. On la retrouve au sud des Laurentides, dans le sud du Témiscamingue et aux alentours de la ville de Québec. Récemment, dans le cadre du Plan de conservation et de mise en valeur des milieux humides dans la région Chaudière-Appalaches, des grenouilles des marais ont été observées par le CRECA dans la région de l'Amiante. La grenouille des marais habite à proximité d'étangs, de lacs et de ruisseaux aux eaux claires, de préférence dans les champs qui bordent les forêts.

Le comportement de la grenouille des marais ressemble beaucoup à celui de la grenouille léopard, sauf que cette dernière se retrouve moins dans les secteurs boisés. Elles ont la même sorte de sac vocal (chambre de résonance qui amplifie le son) et on peut confondre leur coassement. Cependant, la grenouille des marais chante plus souvent sous l'eau. Le coassement de la grenouille léopard ressemble au bruit du frottement des mains sur un ballon et celui de la grenouille des marais ressemble à un ronflement.

La grenouille des marais est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

Sources : Au Royaume des Terres humides, Guide du professeur, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, Québec, 2000, 72 pages

BIDER, R.J., MATTE, S., Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la faune et des habitats, Québec, 1995, 106 pages

Photo : Jean-Sébastien Hébert et la Fondation de la faune du Québec



TORTUE DES BOIS

La tortue des bois se caractérise par une carapace dotée d'un patron de rayures noires et orange ou jaunes. La mâchoire supérieure présente une encoche centrale, la tête ainsi que le dessus des membres sont noirs, les parties charnues varient entre une couleur jaunâtre, orangée et rouge vif. Sa longueur (de 181 à 219 mm) et son poids (882 à 1280 g) varie selon son genre. La tortue peut vivre plus de 30 ans dans son milieu naturel et plus de 58 ans en captivité.

La répartition se limite au nord-est de l'Amérique du Nord. Son aire de répartition est principalement influencé par les températures maximums d'été en juillet soit 29°C au sud, 18°C au nord, les prairies à l'ouest et l'Atlantique à l'est.

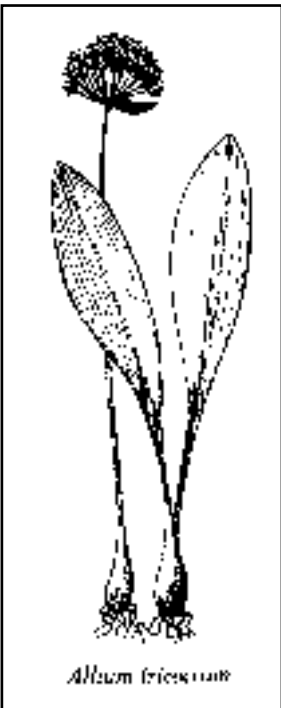
Au Québec, elle se retrouve principalement au sud de la province. L'habitat aquatique idéal pour la tortue des bois est un cours d'eau avec fond de sable ou de gravier et un courant lent ou moyen. L'habitat terrestre est généralement composé de forêts, d'arbustales et de milieux ouverts.

La tortue des bois est diurne et omnivore, elle se nourrit de baies, feuilles, limaces, insectes, têtards, larves, etc. Tôt au printemps les tortues sortent du cours d'eau où elles ont hiberné. Au fur et à mesure que la saison avance les tortues deviennent de plus en plus terrestre. La situation de la tortue des bois est préoccupante puisque son aire de répartition coïncide avec les zones de développement humain et entraîne ainsi une modification importante de son habitat.

La tortue des bois est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Source : GALOIS, P., BONIN, J., Rapport sur la situation de la tortue des bois (*Clemmys insculpta*) au Québec, Faune et Parcs Québec, Direction de la faune et des habitats, 1999, 45 pages

Photo : Jean-Sébastien Hébert et la Fondation de la faune du Québec



L'AIL DES BOIS

"L'ail des bois mesure moins de 0,3 m de hauteur. Toute la plante sent et goûte l'ail. Chaque bulbe, long de 2 à 6 cm produit 2 ou 3 grandes feuilles, la tige se termine par un hémisphère formé de 3 à 25 fleurs blanchâtres. Les fruits, des capsules à trois lobes, contiennent une à trois grosses graines, noires et lisses.

Le Québec se situe à la périphérie nord de l'aire de répartition de l'ail des bois. Son aire de répartition correspond à Montmagny à l'est, le long de la rivière Outaouais à l'ouest et à l'île d'Orléans constitue sa limite nord.

L'ail des bois a pour prédilection les érablières où il occupe les milieux et les bas de pente dans des sols riches possédant un humus bien développé et bien aéré, il s'installe aussi dans les plaines de débordements des cours d'eau. Plante printanière éphémère, l'ail des bois déploie ses feuilles immédiatement après la fonte des neiges. Il profite de l'ensoleillement dû à l'absence de feuilles aux arbres pour effectuer sa photosynthèse et refaire les réserves nutritives des bulbes et peu après le développement des feuillages des arbres, son propre feuillage meure. L'ail des bois épanouit ses fleurs en juillet et la dispersion des graines s'effectue vers le début septembre.

La reproduction par graines exigent des plants une taille suffisante ce qui arrive entre l'âge de sept à dix ans, à ce moment les bulbes se divisent en deux ou trois nouveaux petits bulbes. C'est la division des bulbes qui contribue au maintien de l'espèce car la reproduction par graines se révèle peu efficace seulement 2 à 5 % des individus issus de graines atteignent une taille suffisant pour se reproduire à leur tour. Cette stratégie de reproduction rend donc l'ail des bois extrêmement fragile à la cueillette et c'est pour cette raison que depuis

1995 sa cueillette est réglementée et la limite a été fixée à 200 grammes par personne par année en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec et qu'il est déclaré vulnérable."

Source: Tiré textuellement du site internet : www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/ail.htm, ministère de l'Environnement, 1999

Figure : FRÈRE MARIE-VICTORIN, Flore Laurentienne, Les presses de l'Université de Montréal, 1964, 925 pages

Liste des espèces

Liste des espèces vertébrées désignées menacées ou vulnérables, susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDNPQ) dans la région Chaudière-Appalaches

NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	CATÉGORIE
Classe des poissons		
<i>Hybognathus hankinsoni</i>	Méné laiton	S
<i>Percina copelandi</i>	Fouille-roche gris	S
Classe des amphibiens		
<i>Desmognathus fuscus</i>	Salamandre sombre du nord	S
<i>Pseudacris triseriata</i>	Rainette faux-grillon de l'Ouest	V
<i>Rana palustris</i>	Grenouille des marais	S
Classe des reptiles		
<i>Clemmys insculpta</i>	Tortue des bois	S
<i>Nerodia sipedon</i>	Couleuvre d'eau	S
<i>Storeria dekayi</i>	Couleuvre brune	S
Classe des oiseaux		
<i>Ixobrychus exilis</i>	Petit blongios	S
<i>Accipiter cooperii</i>	Épervier de Cooper	S
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	S
<i>Coturnicops noveboracensis</i>	Râle jaune	S
<i>Phalaropus tricolor</i>	Phalarope de Wilson	I
<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Pic à tête rouge	S
<i>Cistothorus platensis</i>	Troglodyte à bec court	S
<i>Lanius ludovicianus</i>	Pie-grièche migratrice	M
Classe des mammifères		
<i>Sorex fumeus</i>	Musaraigne fuligineuse	S
<i>Sorex hoyi</i>	Musaraigne pygmée	S
<i>Synaptomys cooperi</i>	Campagnol-lemming de Cooper	S
<i>Microtus chrotorrhinus</i>	Campagnol des rochers	S
<i>Lynx rufus</i>	Lynx roux	S

6

Catégorie

M Espèce désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q. c. E-12.01)

V Espèce désignée vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

S Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

I Espèce d'intérêt pour le CDNPQ selon le document "Liste de la faune vertébrée suivie par le CDNPQ"

Pour toutes informations supplémentaires en regard des espèces de cette liste veuillez communiquer avec la Direction du développement de la faune de la Société de la faune et parcs au (418) 521-3875. Pour des informations concernant les espèces floristiques qui ne sont pas répertoriées dans ce bulletin veuillez vous adresser au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec du ministère de l'Environnement au (418) 521-3907 ou à l'adresse électronique : cdpnq@menv.gouv.qc.ca. Nous désirons remercier le ministère de l'Environnement ainsi que la Société de la faune et des Parcs pour leur collaboration à la recherche.

Les Actualités



Aux amants de la pelouse

Edith Smeeters, botaniste et présidente du groupe Nature-Action vient de lancer un livre et une cassette vidéo intitulés : Pelouses et couvre-sols.

Vous apprendrez comment donner un virage écologique à votre pelouse. Vous trouverez des idées pour : couvre-sols, paillis, matériaux inertes, renaturalisation et autres alternatives pour avoir une belle pelouse sans produits chimiques. Vous y découvrirez des idées intéressantes pour remplacer la pelouse dans les endroits problématiques ou pour avoir une pelouse naturelle (fleurs sauvages, trèfles, etc.) tout en respectant la biodiversité.

La cassette d'une durée de 30 minutes est en vente au coût de 19,95 \$ auprès de Nature-Action Québec au 1-800-214-1214. Le livre de 207 pages illustré de plus de 250 photos couleurs est en vente auprès de Nature-Action Québec ou en librairie pour 29,95 \$

Source : La Maison du 21^e siècle, juin 2000



Saint-Joseph-de-Beauce aura bientôt un parc qui longera la rivière Chaudière sur une distance de 1,2 km, les travaux d'aménagement débuteront à la fin du mois de juin et devraient être complétés au printemps prochain. Sur un budget approximatif de 303 000 \$ notons que la ville de Saint-Joseph participera à 165 000 \$ de la dépense, le Programme des partenariats du millénaire du gouvernement fédéral apportera une contribution de 82 450 \$.

Dans ce parc, piétons et cyclistes pourront bénéficier de sentiers éclairés, de kiosque où ils pourront observer les paysages de la vallée de la Chaudière et approfondir leurs connaissances de la faune et la flore des berges de la rivière.

Source : Beauce-Média, 9 juin 2000

Les fleurs



À la Fondation des oiseleurs qui a reçu d'Action - Environnement une subvention de 15 000 \$ pour son projet de comparaison de la biodiversité entre une sablière restaurée et d'autres sites aménagés.

Le pot



Aux conducteurs de moto-marine présent et futur qui ne respectent ou ne respecteront pas la limite de vitesse sur leur lac favorisant ainsi la pollution par une vitesse excessive et à ceux qui ne respectent ou ne respecteront pas les périmètres de protection des berges déstabilisant ainsi des habitats fauniques.

AGENDA

AOÛT



4^e colloque international sur l'arbre

21 au 25 août 2000

Institut de recherche en biologie végétale
www.irbv.umontreal.ca/arbre2000-tree2000

SEPTEMBRE

Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

16 septembre 2000

Association canadienne des Nations-Unies
613-232-5751

Conseil
régional de
l'environnement
Chaudière-
Appalaches

Conseil
d'administration

M. Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

M. André Poitras,
secrétaire-trésorier
Société VIA inc.

M. Jean-Luc Daigle, administrateur
Ville de Saint-Romuald

M. Richard L. Jauron,
administrateur
Association des propriétaires du
Grand Lac Saint-François

M. Martin Loisel, administrateur
Agence de mise en valeur de la
forêt privée des Appalaches

M. Jean-Denis Morin,
administrateur
Fédération UPA de la Beauce

M. René Nault, administrateur
Représentant des citoyens

M. Martin Paulette, administrateur
Groupement faunique du triangle
de Bellechasse

M. Pierre Roy, administrateur
Centre local de développement de
la MRC de l'Islet

Mme Sophie Trépanier,
administratrice
Carrefour jeunesse emploi de
Montmagny

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

L'ENVIRONNEMENT



Prenez ses affaires en
main et c'est plus facile
en savoir de legier aux
généralistes futurs un
niveau de vie propice
à leur santé à leur
épanouissement et
leur prospérité

**Caisse populaires
Desjardins**

CET ESPACE PUBLICITAIRE AURAIT
PU ÊTRE LE VÔTRE !

Pour information, communiquez avec le
Conseil régional de l'environnement
Chaudière-Appalaches

au

(418) 834-1217

CET ESPACE PUBLICITAIRE AURAIT
PU ÊTRE LE VÔTRE !

Pour information, communiquez avec le
Conseil régional de l'environnement
Chaudière-Appalaches

au

(418) 834-1217